



**MISSION PERMANENTE DE L'AFRIQUE DU SUD AUPRES DE L'OFFICE  
DES NATIONS UNIES A GENEVE ET DES AUTRES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES EN SUISSE  
DECLARATION GENERALE**

**COMITE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA PROPRIETE  
INTELLECTUELLE (CDIP)  
Trentième session du CDIP**

**Monsieur le président,**

L'Afrique du Sud s'associe à la déclaration faite par le Ghana au nom du groupe des pays africains.

Avant toute chose, l'Afrique du Sud se joint aux délégués précédents pour vous féliciter, ainsi que le vice-président, pour votre nomination et se félicite d'œuvrer avec vous à ce que cette trentième session du CDIP soit couronnée de succès.

L'Afrique du Sud remercie le Secrétariat pour le travail considérable qu'il a accompli en vue de la préparation de cette session et de l'élaboration des documents connexes.

Ma délégation souhaite mettre en avant le rôle que le CDIP joue dans la promotion des questions de développement liées à la propriété intellectuelle en vue de veiller à ce que les travaux de l'OMPI contribuent

au développement socioéconomique de tous les États membres, conformément au Plan d'action pour le développement et à ses 45 recommandations.

Bon nombre des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU sont pertinents pour l'OMPI et l'Afrique du Sud se félicite des initiatives que l'Organisation a prises pour assurer la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action pour le développement. Alors que la communauté internationale accélère le rythme pour atteindre les ODD d'ici à 2030, l'Afrique du Sud accueillera avec intérêt les projets visant à faire progresser la réalisation des ODD et la contribution significative de l'OMPI en ce sens.

Dans le domaine du développement, l'OMPI devrait s'attacher à promouvoir un système de propriété intellectuelle plus équilibré qui encourage l'innovation et appuie les politiques industrielles, éducatives, sanitaires, agricoles et environnementales, entre autres, dans les pays en développement.

Le CDIP, en tant que comité axé sur les projets, devrait s'efforcer de répondre aux besoins et aux priorités des pays bénéficiaires en mettant en œuvre des projets adaptés, de manière à ce qu'ils aient le plus de retombées possible sur le terrain et fassent une différence dans la vie de la population et pour la société.

L'on ne saurait trop insister sur l'importance d'assurer une meilleure intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement dans les programmes de l'OMPI, ce qui devrait être une pratique, et de tenir compte de la nécessité constante d'intégrer dans les politiques et activités d'assistance technique les projets relevant du Plan d'action pour le développement qui ont été mis en œuvre.

L'Afrique du Sud se félicite des efforts déployés par l'OMPI pour encourager la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, qui permettent aux pays en développement de collaborer pour stimuler l'innovation et promouvoir les objectifs de développement. Nous invitons l'OMPI à renforcer sa collaboration avec le système des Nations Unies, notamment sur les plans national et régional, afin de répondre aux défis mondiaux auxquels sont confrontés les États membres, tels que le changement climatique, la sécurité alimentaire et la crise sanitaire.

L'Afrique du Sud remercie le Secrétariat d'avoir établi le mandat relatif à la réalisation d'un examen extérieur indépendant sur l'assistance technique fournie par l'OMPI dans le domaine de la coopération pour le développement.

L'Afrique du Sud se félicite de la convocation et de la tenue de la Conférence internationale sur la propriété intellectuelle et le développement, dont le thème était "La propriété intellectuelle et l'innovation au service d'une agriculture durable". Cette conférence a donné lieu à un débat utile et fructueux et à un échange de données d'expérience sur la manière d'encourager durablement l'innovation dans le secteur agricole en utilisant des technologies innovantes qui favorisent la durabilité et répondent aux défis auxquels sont confrontés les agriculteurs, tels que le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et la pénurie d'eau.

L'Afrique du Sud se félicite à la perspective de prendre part à des débats fructueux sur les points inscrits à l'ordre du jour de cette trentième session du CDIP.

Nous vous remercions.